

Politique de stationnement de Wemmel

Réunion des résidents le 28 avril 2026



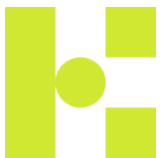


Étude de la durée de stationnement

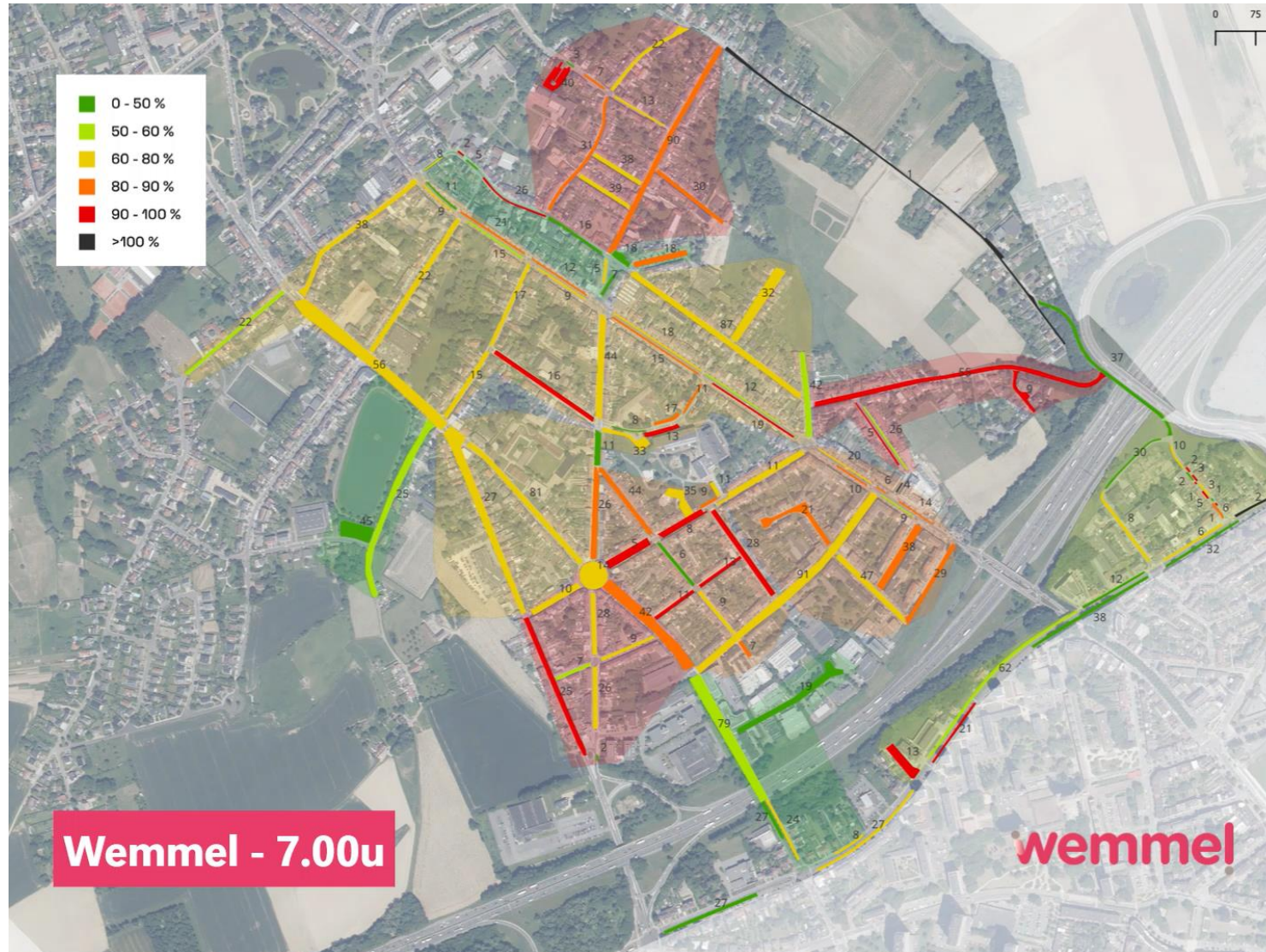
Analyse de la recherche sur le terrain

Étude de la durée de stationnement

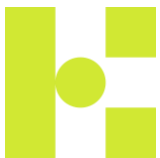
- Comptages effectués les mardis et jeudis (jours les plus représentatifs)
- Intervalle de 2 heures
 - 7 – 9 – 11 – 13 – 15 – 17 – 19 h
 - Relevé des 5 premiers caractères de la plaque d'immatriculation
 - Indications: stationnement incorrect ou devant un garage
 - Indications concernant les camionnettes
- Taux d'occupation horaire: capacité/nombre de véhicules stationnés
 - Véhicules stationnés devant les garages/allées privées non comptabilisés
 - → stationnement non public



Taux d'occupation pendant la journée



- Zone vidéo en accéléré la plus proche de Bruxelles
- Taux d'occupation par segment de rue
- Taux d'occupation par zone (zones géographiquement adjacentes)
- Même code couleur, mais par zone
- < 80%: aucun problème d'occupation
- À partir de 80%: trafic dense et nuisances liées au stationnement
- Points de congestion orange, rouge et noir, surtout lorsque des zones adjacentes deviennent orange ou rouge



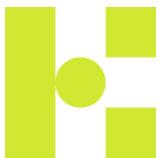
Taux d'occupation pendant la journée

– zones de goulot d'étranglement

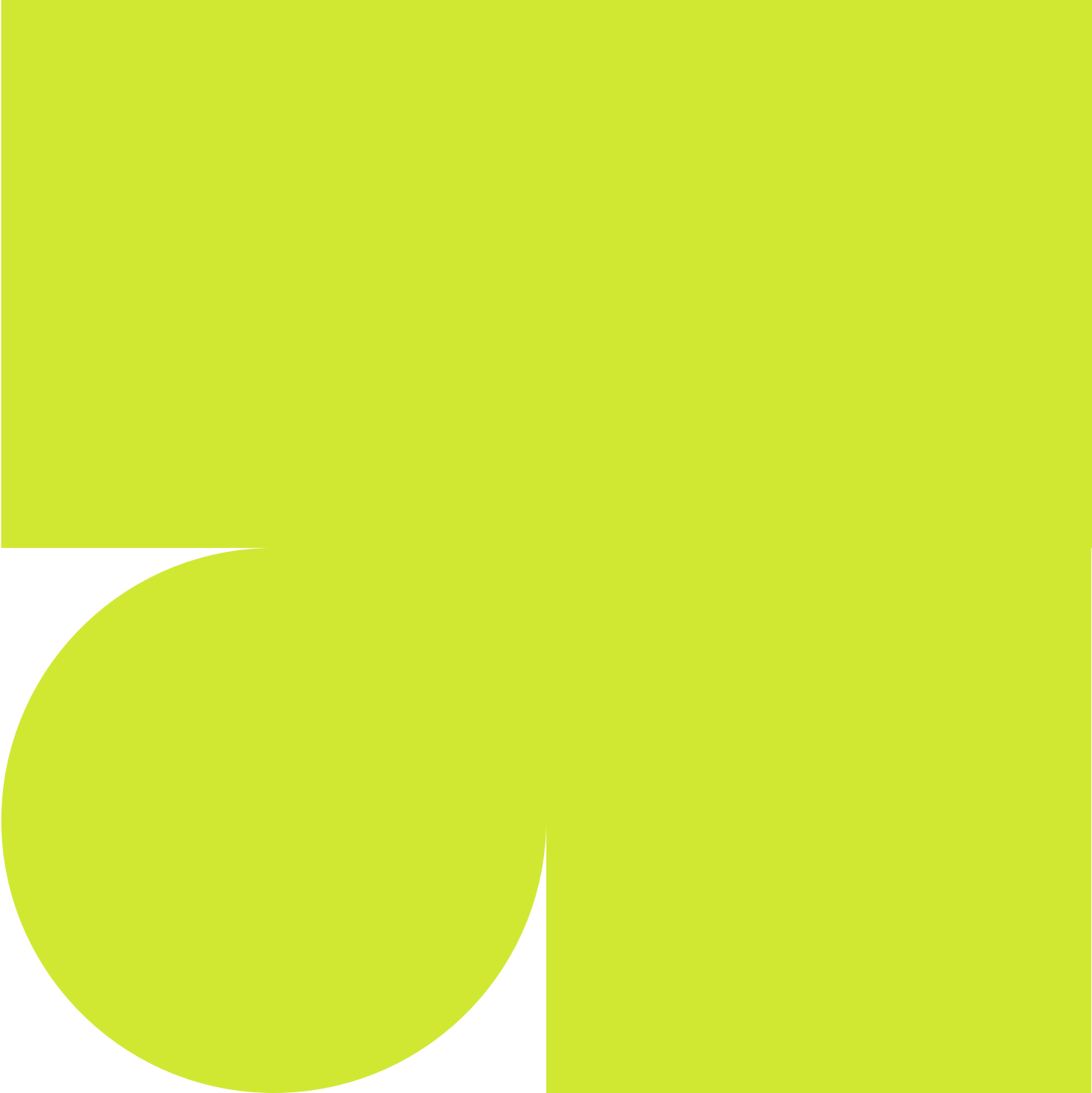
La zone située entre Avenue de Limburg Stirum, Avenue des Nerviens, Avenue J. De Ridder et Chaussée de Bruxelles, ainsi que plusieurs rues adjacentes, connaît presque toujours un taux d'occupation élevé tout au long de la journée.

D'autres zones ont un taux d'occupation plus élevé principalement le soir et tôt le matin:

- Zone entre Winkel en Rue E. Van Elewijck, y compris une partie de la Rue P. Vertongen
- Zone entre Avenue de Limburg Stirum, Val Brabançon, et Chaussée de Bruxelles jusqu'à Chaussée de Bruxelles (N290)



**Durée
moyenne de
stationnement**

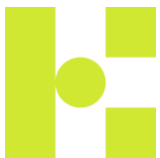


Durée moyenne de stationnement

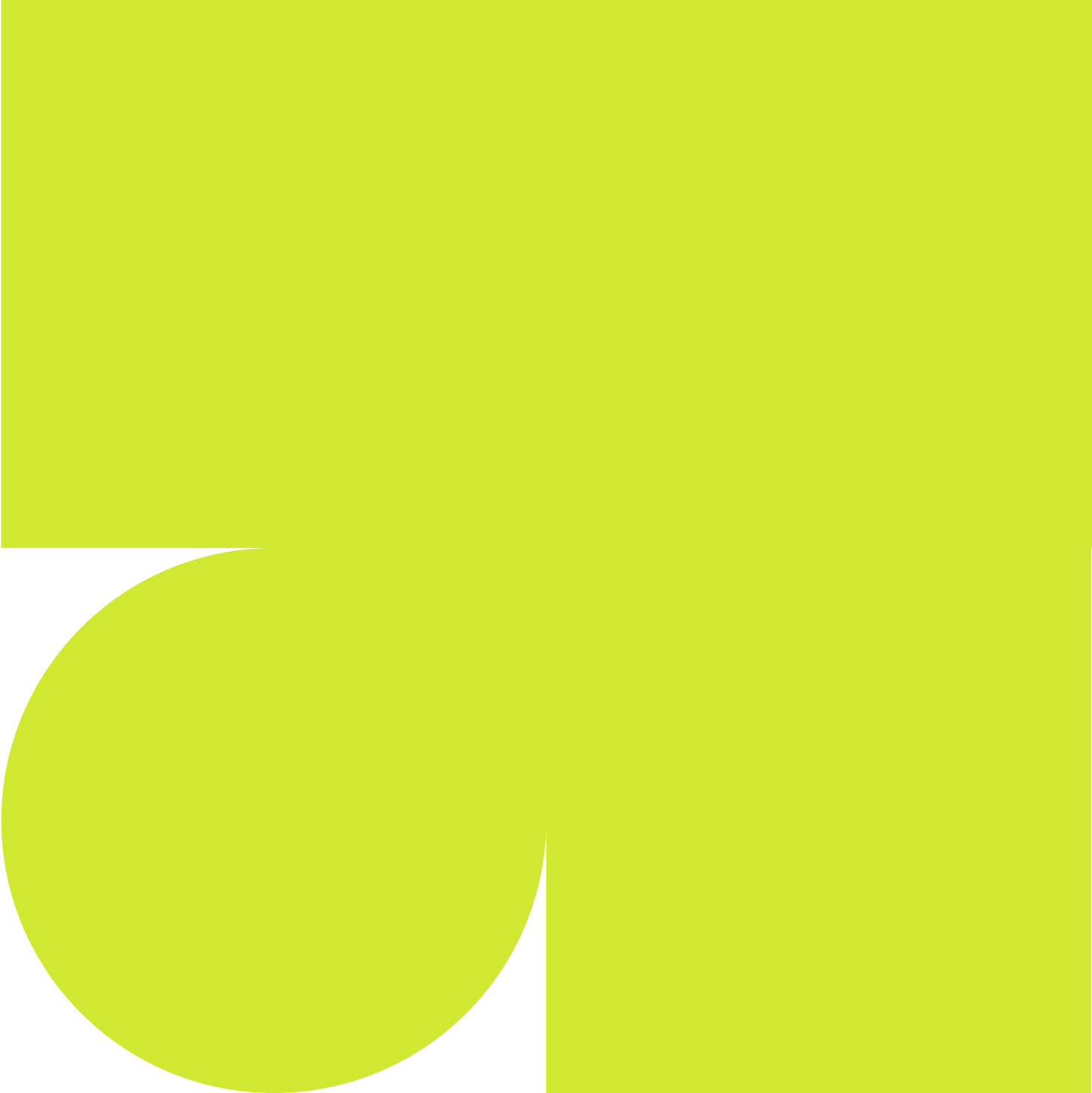
- Subdivision selon le type de stationnement
- D'après les différentes sessions de stationnement détectées



Durée moyenne de stationnement



Camionnettes



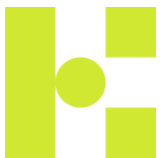
Camionnettes



- Rapport entre le nombre de camionnettes et celui des voitures particulières (sur la voie publique, hors garages et allées privées)
- Comptage effectué à 19h



Camionnettes



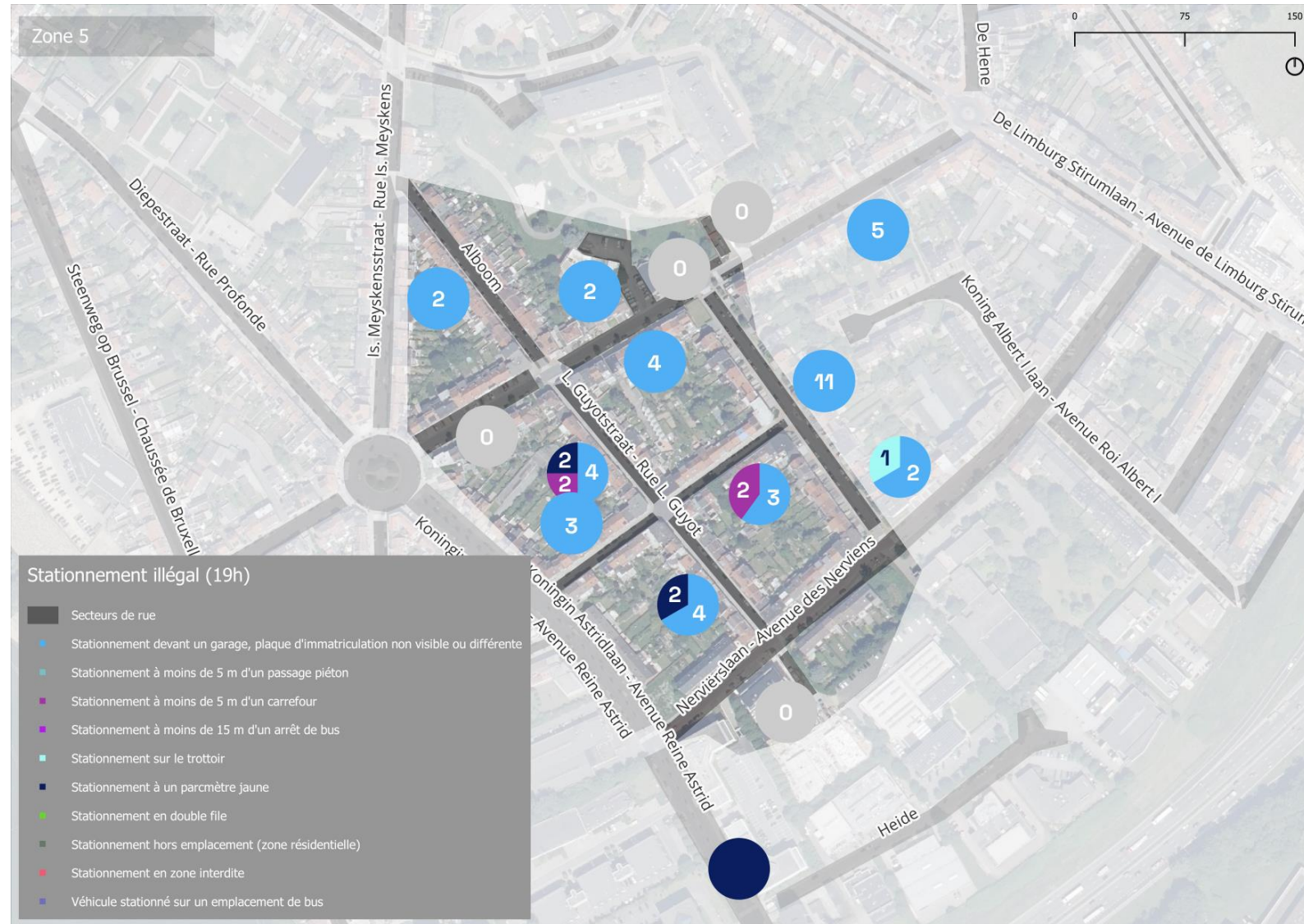
Camionnettes



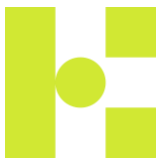
**Voitures garées
illégalement**



Voitures garées illégalement



- À 19h (en période de forte demande de stationnement)



Score de durée de stationnement

par segment



Score de durée de stationnement par segment

- Aperçu de l'impact de la pression sur le stationnement :
 - Très faible : stationnement quasi exclusivement de courte durée tout au long de la journée
 - Faible : stationnement principalement de courte durée
 - Moyenne : répartition équilibrée entre stationnement de courte et de longue durée
 - Élevée : stationnement principalement de longue durée
 - Très élevée : stationnement quasi exclusivement de longue durée
- Le score n'est pas nécessairement lié au taux d'occupation:
- Même dans les rues à faible taux d'occupation, par exemple, on peut observer un nombre relativement important de personnes stationnant pour une longue durée.



Score de durée de stationnement par segment



Score de durée de stationnement par segment



Score de durée de stationnement par segment



Score de durée de stationnement par segment



Score de durée de stationnement par segment



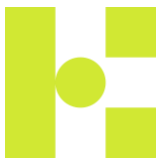


Résumé des problèmes

Zone limitrophe de Bruxelles

Résumé des problèmes du côté sud

- Forte pression de stationnement tout au long de la journée
- Av. des Nerviens – Av. des Eburons – Av. Roi Albert I – Rue L. Guyot, Av. J. De Ridder, Av. de Limburg Stirum +
- Av. Docteur H. Follet, Av. des Béatitudes et Av. de Limburg Stirum bordant cette zone
- Forte proportion de stationnements de longue durée dans cette zone
- Turnover (trop) faible





**Mesures
possibles**

Mesures possibles: stationnement pour les résidents

- Zone bleue (disque de stationnement européen): 2h max., valable jusqu'à 21h
- Abonnements de stationnement pour les résidents des parkings des entreprises environnantes (Av. des Nerviens/Av. Reine Astrid): valables après les heures de bureau et les week-ends
- Stationnement payant de courte durée: 4h max., tarif majoré en fonction de la durée, jusqu'à 21h
- Cartes de résident pour les résidents en zone bleue ou payante



Mesures possibles: limitation des cartes de résident

- 1 carte maximum par famille, payante
- La deuxième carte est payante, la première est gratuite
- Les deux cartes sont payantes, la deuxième est plus chère que la première



Mesures possibles: autres mesures

- **Zone réservée au stationnement des camionnettes**
- **Espaces “Shop & Go”, 30 min. max., pour les commerces à fréquentations rapides (boulangerie, boucherie, marchand de journaux, etc.)**
- **Mise en place de rues piétonnes aux abords des écoles:**
 - Rue temporairement piétonnes aux heures d'entrée et de sortie des classes (+/- 15 min.)
 - Les enfants peuvent ainsi se rendre à l'école en toute sécurité
 - Des places de stationnement sont prévues à proximité pour les enfants qui ne peuvent pas se rendre à l'école à pied ou à vélo
- **Encouragement des mobilités durables (covoiturage, aménagements cyclables et piétonniers)**

